

N O T I C E D ' U T I L I S A T I O N

TABLEAUX COLLECTIFS

- 1 Réglementation**
- 2 Mise en service**
- 3 Fonctionnement de la chaudière**
- 4 Description de la chaudière**
- 5 Entretien**
- 6 Maintenance**

IL EST IMPORTANT DE RESPECTER LES CONSIGNES POUR OBTENIR UN FONCTIONNEMENT SATISFAISANT DE NOTRE MATÉRIEL.

1 RÉGLEMENTATION

1.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

La société BAXI S rejette toute responsabilité pour les dommages résultant de travaux non conformes à la présente notice ou non exécutés par un professionnel qualifié.

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être conformes aux textes règles décrites dans la notice d'installation.

La procédure de contrôle (jointe à la notice) permet de vérifier le bon fonctionnement du système.

1.2 Entretien chaudière

Vous devez faire appel à votre installateur ou à un service après-vente (contrat d'entretien) pour effectuer les opérations d'entretien.

Le ramonage doit être effectué avant chaque saison de chauffe.

1.3 Protection antigel

- si la chaudière ne fonctionne pas l'hiver, vous devez protéger la chaudière, le préparateur E.C.S. et l'installation soit, en vidangeant complètement ou en utilisant au remplissage, un produit antigel de qualité sanitaire pour chauffage central.
- la quantité du produit antigel est fonction du volume de l'eau de chauffage et du degré de protection réclamé. L'installateur doit être consulté.

1.4 Aération du local

S'assurer que les orifices obligatoires d'aération sont suffisants et maintenus en bon état de fonctionnement.

La chaudière doit être installée dans un local correctement aéré et séparé des locaux d'habitation.

Ne pas installer ce matériel dans un local présentant une atmosphère ambiante contenant des poussières abondantes, des vapeurs corrosives ou des vapeurs d'eau.




2 MISE EN SERVICE

2.1 Opérations préalables

Lors de la première mise en service de la saison, ou après un arrêt prolongé :

- s'assurer que le plein d'eau a été effectué,
- vérifier l'étanchéité générale (circuit d'eau),
- purger tous les points hauts, jusqu'à obtenir un léger écoulement,
- vérifier le bon dégagement du circuit de fumée, et l'étanchéité sur tout le parcours des gaz.

2.2 Mise en service de la chaudière

- vérifier que la chaudière est bien sous tension (voyant orange du  CB100 ou CB120 allumé),
- mettre l'interrupteur général ON/OFF du CB 120 sur I,
- mettre l'interrupteur pompe du CM100 ou du CE100 sur I,
- sur le tableau CM ou CE, régler la consigne chaudière avec la manette rotative (voir notice du tableau de commande pour de plus amples informations),
- les voyants vert  et  sur le tableau CE indiquent l'allure de marche brûleur,
- pour les tableaux ECO 5E - ECO 7E et ECO 8E, se reporter à la notice du tableau de commande.

2.3 Mise hors service de la chaudière


Pour arrêter le brûleur de la chaudière, appuyer sur le bouton "MARCHE/ARRÊT" brûleur (repère "O" enfoncé).

En cas d'arrêt prolongé fermer le robinet de barrage gaz et couper l'alimentation électrique de la chaudière.

3 FONCTIONNEMENT DE LA CHAUDIÈRE

La régulation de température de l'eau de chaudière est réglable de 30 à 90 °C. Avec les tableaux de type ECO 5E, ECO 7E et ECO 8E la température de l'eau du circuit chauffage s'adapte aux besoins de chaleur en fonction de la température extérieure.

Fonctionnement du thermostat de sécurité de surchauffe: le thermostat de sécurité assure la coupure totale du gaz au brûleur et exige un réarmement manuel pour un nouvel allumage. Ce thermostat intervient notamment, en cas de surchauffe de l'eau de chaudière due à une panne de fonctionnement du thermostat de régulation ou du manque de circulation d'eau par la pompe.

Réarmement du thermostat de sécurité de surchauffe: le thermostat de sécurité se déclenche pendant une montée anormale de la température de l'eau de chaudière, et arrête le brûleur (voyant rouge  allumé du CB 120). Avant de réarmer le thermostat, il faut examiner les causes de cette anomalie.

Pour réarmer, procéder ainsi :

- vérifier que la température de la chaudière est inférieure à 50 °C, que la ou les pompes fonctionnent.
- réarmer le thermostat accessible sur le CB100 ou CB 120 en poussant le bouton, après avoir dévissé son capuchon sous le couvercle du tableau de commande.

4 DESCRIPTION DE LA CHAUDIÈRE

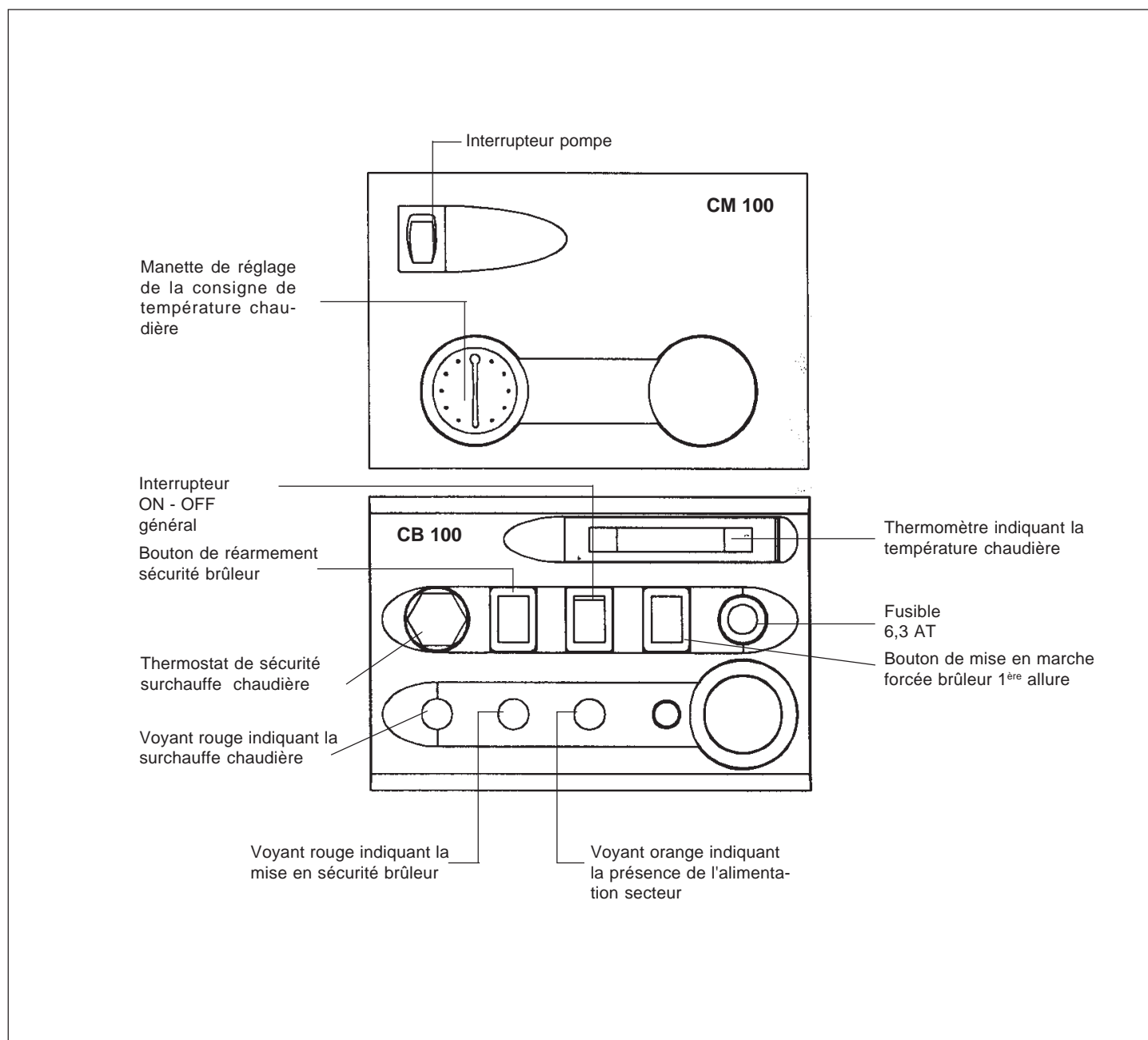
4.1 Tableau de commande CM 100

Le CM 100 est un module électromécanique composé d'un thermostat de régulation qui gère les 2 allures de marche du brûleur suivant la consigne de température chaudière réglée.

L'enclenchement des 2 allures se fait pour une température chaudière inférieure de plus de 10°C à la consigne de température chaudière réglée.

L'enclenchement de l'allure réduite seule se fait pour une température chaudière inférieure de moins de 10°C à la consigne de température chaudière réglée.

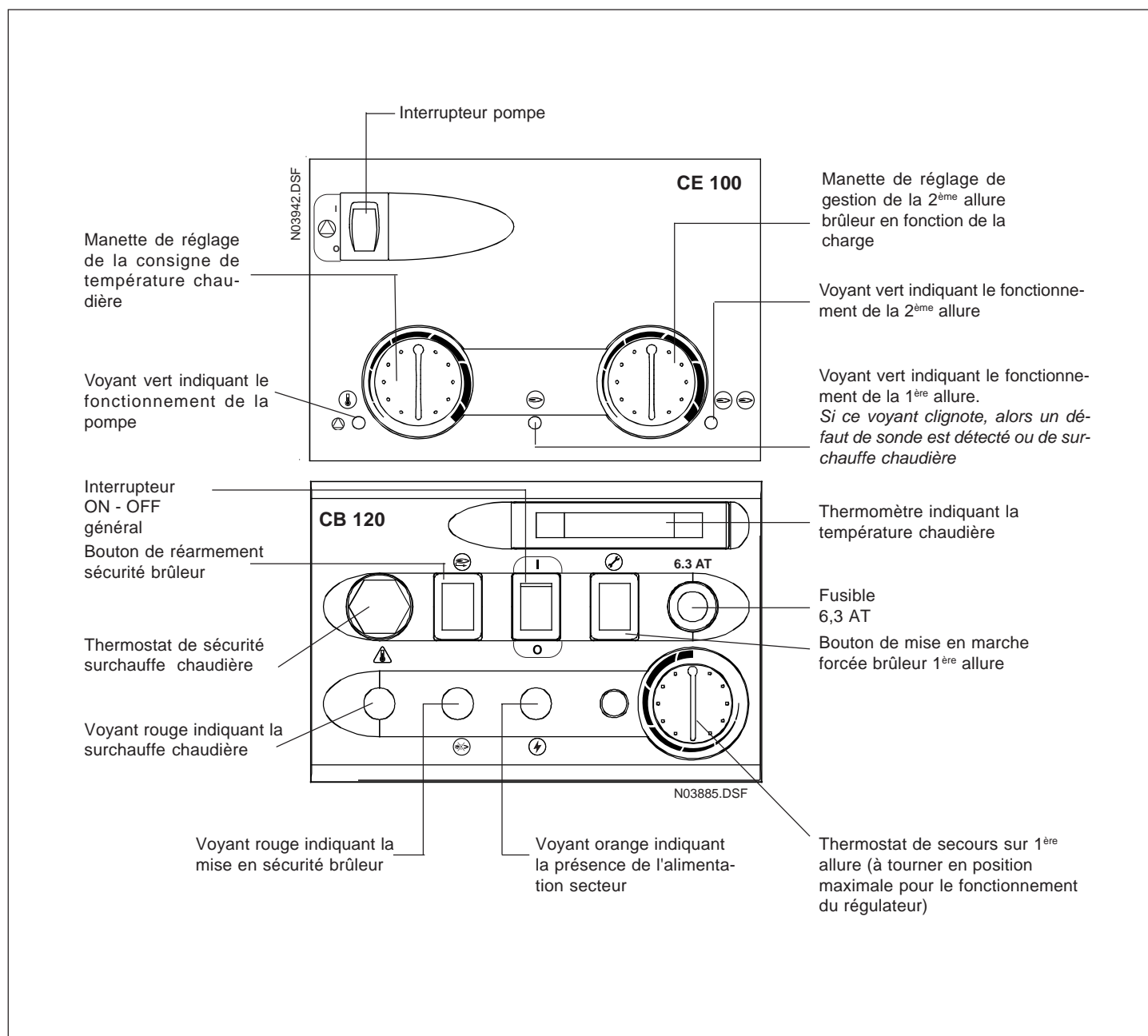
Ce tableau n'est compatible qu'avec les chaudières EDENA 3 et 4 SE.



4.2 Tableau de commande CE 100

Le CE 100 est un module électronique qui gère les 2 allures de marche du brûleur en fonction de la charge et des réglages de consigne.

L'enclenchement des allures est indiqué par des voyants vert sur le CE 100.



4.3 Tableau de commande ECO 5E

Le régulateur EC 2.32C-a permet une régulation de température avec une sonde extérieure; il gère le brûleur 2 allures et 2 circuits de chauffage indépendants sur vannes mélangeuses.

Raccordement électrique (se reporter à la notice des tableaux de commande).

Raccordement installateur (se reporter à la notice des tableaux de commande).

Les allures brûleur sont indiquées sur l'écran du régulateur.

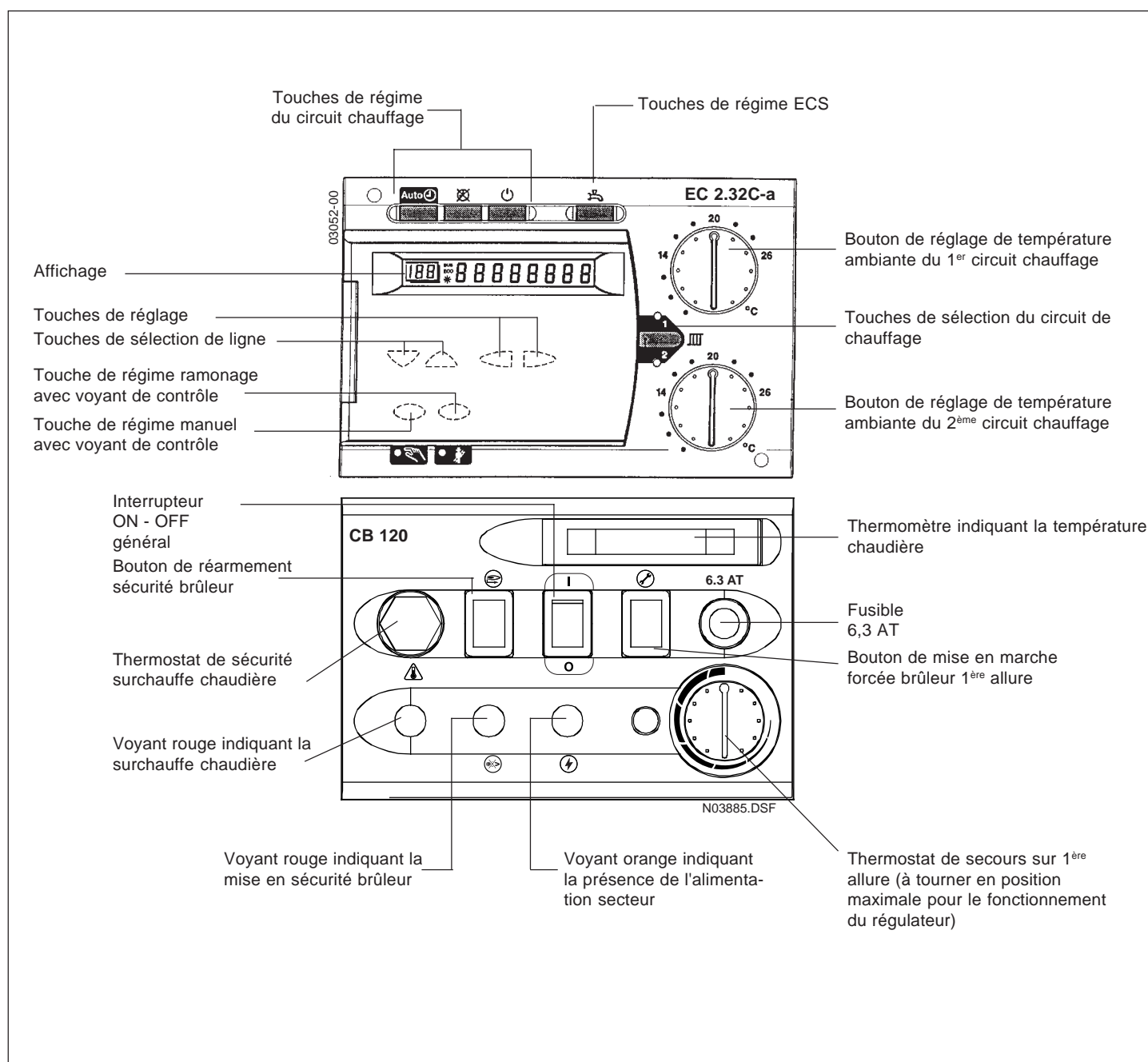
Fonctionnement du thermostat de secours: ce fonctionnement n'est possible qu'avec les tableaux de commande CE, ECO 5E, ECO 7E et ECO 8E.

Pour fonctionner en secours, procéder comme suit :

- déconnecter le régulateur EC 2.32 C du module CB 120 (2 connecteurs 6 voies),
- connecter le shunt (connecteur femelle) qui se trouve attaché au câblage du CB 120 au connecteur 6 voies correspondant du CB 120,
- régler la consigne chaudière (réglage de 30 à 90 °C) à l'aide de la manette rotative du thermostat de secours du CB 120.



Ce mode de fonctionnement ne se fera qu'en puissance réduite (brûleur en 1^{ère} allure seulement).



4.4 Tableau de commande ECO 7E ou ECO 8E

Le régulateur EC 2.04C-b permet une régulation de température avec une sonde extérieure; il gère le brûleur 2 allures et permet la fonction cascade de chaudière (voir notice du tableau de commande).

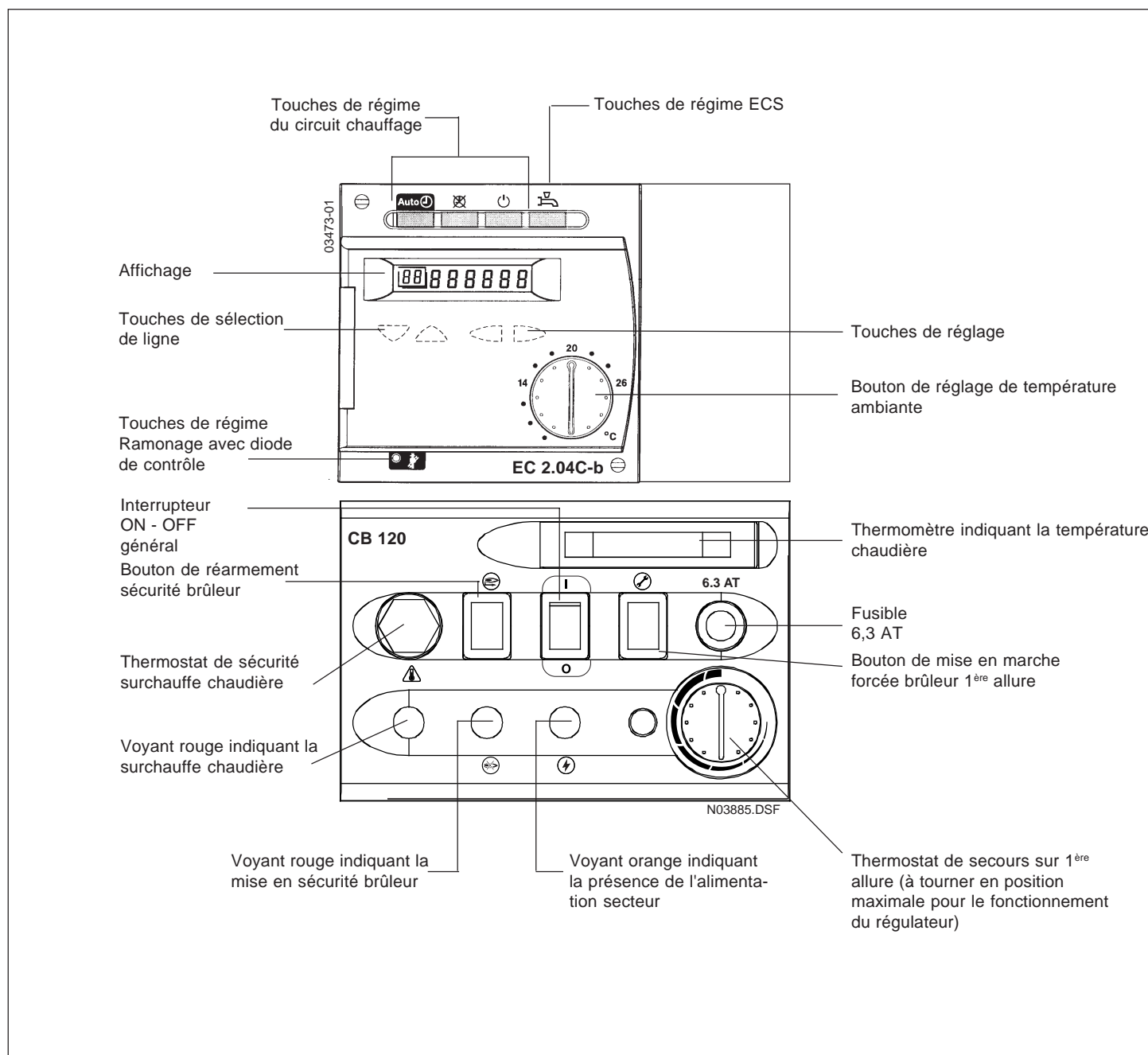
Fonctionnement du thermostat de secours

Pour fonctionner en secours, procéder comme suit :

- déconnecter le régulateur EC 2.32 C du module CB 120 (2 connecteurs 6 voies),
- connecter le shunt (connecteur femelle) qui se trouve attaché au câblage du CB 120 au connecteur 6 voies correspondant du CB 120,
- régler la consigne chaudière (réglage de 30 à 90 °C) à l'aide de la manette rotative du thermostat de secours du CB 120.



Ce mode de fonctionnement ne se fera qu'en puissance réduite (brûleur en 1^{ère} allure seulement).



5 ENTRETIEN

5.1 Durant la saison de chauffe

Vérifier la pression d'eau au manomètre. S'assurer du plein d'eau en purgeant : on ne doit qu'exceptionnellement remettre de l'eau; si la nécessité de compléter devenait fréquente (fuites), faire appel immédiatement à votre installateur.

5.2 Annuel

Il est recommandé de faire procéder périodiquement à une vérification de la chaudière par un professionnel qualifié.

Cet entretien comporte principalement :

- le ramonage de la cheminée et de la chaudière.

Avant cette opération, il y a lieu de retirer le bloc brûleur pour en effectuer l'entretien : nettoyage des brûleurs et de la veilleuse, vérification de l'étanchéité et du fonctionnement correct (allumage, veilleuse intermittente, organes de régulation). L'accès aux carneaux est réalisé après dépose du panneau supérieur de jaquette et de la trappe de ramonage.

6 MAINTENANCE

6.1 Réactions normales

- en cas de coupure d'électricité, le brûleur s'éteint; la chaudière fonctionnera donc de nouveau automatiquement dès que le courant sera rétabli.
- en cas de forte baisse de pression ou de coupure de gaz, la chaudière s'arrête par extinction de la veilleuse et passe en position de sécurité brûleur; rallumer lorsque la pression du réseau est rétablie.
- si la chaudière est équipée d'un pressostat gaz (en série ou en option suivant les modèles) alors, le pressostat gaz arrête le fonctionnement du brûleur jusqu'à ce que la pression gaz redevienne normale.

6.2 Réactions anormales

- bruit dans les tuyauteries : arrêter le fonctionnement puis purger l'installation et la chaudière.
- obligation d'ajouter de l'eau fréquemment : rechercher les fuites dans l'installation.
- odeur de gaz : arrêter la chaudière et faites rechercher les fuites sur le circuit de gaz
- formation de buée dans la boîte à fumées : (faites vérifier le tirage à la cheminée).
- extinction fréquente de la veilleuse.

6.3 Ce qu'il ne faut pas faire

- ajouter de l'eau en permanence en cas de fuite légère (entartrage dangereux de la chaudière).
- rallumer immédiatement la chaudière après une extinction (volontaire ou accidentelle); attendre une minute au moins.
- rechercher des fuites de gaz avec une flamme.
- obturer l'entrée d'air frais du local ou l'entrée d'air sur la porte de la chaudière.
- utiliser le bouton test réservé à la vérification du thermostat de sécurité par le service d'entretien.
- balayer la poussière pendant le fonctionnement du brûleur,
- arrêter la chaudière pendant le nettoyage de la chaufferie.

BAXI France

157, Avenue Charles Floquet
93158 Le Blanc-Mesnil - Cedex
Téléphone : + 33 (0)1 45 91 56 00
Télécopie : + 33 (0)1 45 91 59 50

BAXI S.A.

S A au capital de 43 214 640 €
RCS Bobigny B 602 041 675 A.P.E 282 D
A member of **BAXI GROUP LTD**
1218 - U - FR - 0 - 04 / 07



IMPRIMÉ À L' USINE DE SOISSONS - FRANCE